



A l'occasion de la **journée mondiale du bégaiement**, lundi 22 octobre, la **Fédération Nationale des Orthophonistes**

rappelle le rôle concret de l'intervention orthophonique dans le cadre de ce trouble.

Le bégaiement est un trouble très répandu en France, puisque près de 650 000 personnes sont concernées. Le bégaiement peut apparaître dès 3 ans, et se poursuivre jusqu'à l'âge adulte. Pour prendre en charge ce trouble, l'orthophoniste joue un rôle essentiel.

Il n'existe pas de cause unique au bégaiement mais plutôt un ensemble de facteurs. Parmi eux, des troubles physiologiques, psychologiques, et même des facteurs génétiques.

L'orthophoniste interviendra auprès d'une personne atteinte de bégaiement, après avoir réalisé un bilan orthophonique qui a pour but d'établir un état de la situation d'un patient à un moment donné et une évaluation préalable de ses capacités/incapacités. Le bilan orthophonique est un examen clinique et technique, où l'orthophoniste, centré sur le patient, étudiera le ou les domaines du trouble concernés par la plainte.

Une fois le bilan orthophonique réalisé, l'orthophoniste posera un diagnostic et établira un projet thérapeutique.

Journée mondiale du bégaiement

Écrit par FNO

Lundi, 22 Octobre 2012 18:27 -

Il existe plusieurs sortes de rééducation. En libéral, elle peut individuelle, ou en groupe si le patient peut en tirer profit. La durée du traitement est fonction du patient, l'intervention orthophonique peut se maintenir sur plusieurs années. Les séances de rééducation ont une durée minimale de 30 minutes. La régularité aux séances est fondamentale pour la réussite du traitement.

Plus d'informations sur www.fno.fr